

**Procès-verbal de l'assemblée générale
de l'Association de la Maison de Quartier des Faverges
Mardi 18 juin 2024 à 19h00**

Personnes présentes

Conseil de Maison

Mme Erika ALCIVAR, M. Davide BERNARDO, Mme Elisenda CASALDALIGA, M. Gérald CUENNET, Mme Sandra GENILLOUD.

Membres de l'association

M. Antoine ESTEVE, Mme Marie-France JACOT.

Equipe

M. Stéphane BALLAMAN, Mme Sylvie RUCHET, Mme Silvana ANNESE CARNEVALE, M. Luis LUDENA, Mme Sandra SEGOVIA MORALES, Mme Mélanie STEINER, Mme Mariela LUDENA.

Conseil de Fondation de la FASL

Mme Manuela PANOS-GISLER.

FASL

M. Antoine JAQUIER (coordinateur Associations- Communication).

Ville de Lausanne

M. Alain Plattet (chef de domaine Vie de quartier à la Ville de Lausanne), Mme Paloma Schwander (travailleuse sociale hors murs).

Personnes excusées

Les membres du Conseil de Fondation de la FASL, M. Simone HORAT (chef de service EJO à la Ville de Lausanne), M. Grégoire JUNOD (syndic de la Ville de Lausanne), Mme Lara TARANTOLO (coordinatrice en matière d'animation socioculturelle à la Ville de Lausanne), Mme Laura GRANDJEAN (Cinéma City Club à Pully), MQ du Désert, Espace 44, Mme Deborah DEMETER (responsable du Centre des Bossons/Plaines-du-Loup), Mme Maryrose MONNIER, M. Alexandre MOREL (Adjoint direction à la FASL), Mme Viviane MUSUMECI (Secrétaire générale de la FASL), M. Tizian BÜCHI, Mme Elisenda CASALDALIGA, M. Jalel HAJ AYED, Mme Asma ASBAI, Mme MWANAHAMISI TELENKO.

1. Accueil des membres et des invités

Mme Erika Alcivar ouvre la séance, accueille chaleureusement les participantes et participants et les remercie de leur présence. Elle mentionne les personnes excusées ci-dessus.

Mme Erika Alcivar souhaite particulièrement la bienvenue à Mme Manuela Panos, membre du Conseil de Fondation de la FASL, M. Alain Plattet, nouveau chef de domaine Vie de quartier à la Ville de Lausanne et à M. Antoine Jaquier, coordinateur Associations-Communication à la FASL.

2. Nomination des scrutateurs

Mme Erika Alcivar demande à l'assemblée d'élire un scrutateur ou une scrutatrice et rappelle que seuls les membres de l'association ont le droit de vote. Mme Mariela Ludena se propose et est nommée par l'assemblée.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 20.06.2023

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité avec remerciements à M. Stéphane Ballaman.

5. Le mot de la Présidente

Mme Erika Alcivar prend la parole et lit *Le mot de la Présidente* issu du rapport d'activité.

Chères habitantes et chers habitants du quartier,

C'est avec une grande satisfaction que je vous présente le rapport d'activité de l'Association de la Maison de Quartier des Faverges (MQF) pour l'année 2023. En tant que Présidente, je suis honorée de pouvoir représenter notre association qui tient une place centrale dans notre communauté.

L'année 2023 a été marquée par de nombreuses initiatives enrichissantes et par la participation active de chacune et chacun au sein de notre Maison de Quartier. Tout d'abord, je tiens à mettre en lumière le film *L'Îlot*, tourné dans notre quartier, mettant en scène des enfants, des préados et des adultes de notre quartier. Ce film a su toucher de nombreux spectateurs et spectatrices, et je tiens à exprimer ma gratitude à Tizian Büchi pour avoir offert cette magnifique production à un large auditoire.

Par ailleurs, la semaine contre le racisme a été un moment important pour notre quartier, avec les *Jeux du Bled* animés par l'association InterCultures. Cette initiative a eu un impact significatif auprès des habitants et habitantes de Lausanne, renforçant ainsi nos valeurs d'inclusion et de diversité.

Le projet pilote *Sport femmes* a été un succès retentissant, offrant de nouvelles danses et mouvements aux femmes de nos quartiers. Cette activité a favorisé la santé et le bien-être de chacune, tout en renforçant les liens entre elles.

Je tiens à saluer et remercier l'ensemble des équipes, des étudiants en formation, des bénévoles pour leur engagement et leur dévouement, qui se reflètent dans la diversité des animations et des activités proposées aux enfants, préados, ados et adultes. Grâce à leur travail acharné, notre Maison de Quartier demeure un espace de partage, de convivialité et de solidarité pour tous.

Enfin, la transformation de notre épicerie solidaire en café contact l'année précédente a permis de créer un lieu chaleureux propice aux échanges, à la convivialité et au partage. Cette évolution traduit notre volonté de renforcer les liens au sein de notre quartier, en favorisant l'entraide et la coopération.

En conclusion, l'année 2023 a été marquée par de belles avancées et par une participation active de chacun et chacune à la vie de notre Maison de Quartier de Faverges. Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, au succès de nos projets. Ensemble, continuons à bâtir une communauté solidaire et épanouissante.

Merci à tous et toutes pour votre soutien et votre engagement. Au nom de toute l'équipe de la MQF, je vous adresse mes meilleures salutations et une bonne lecture !

6. Rapport d'activité 2023

M. Stéphane Ballaman prend la parole et lit *Le mot de l'équipe* issu du rapport d'activité.

On estime que la Suisse compte entre 80'000 et 100'000 associations¹. L'Office fédéral de la culture a d'ailleurs inscrit la vie associative dans la liste des traditions vivantes en Suisse. Ce vivier incroyable d'idées et d'énergies mises en commun pour parvenir à un but, se concrétise finalement par des rencontres qui s'émulent en intelligence collective. Nous constatons ainsi, dans notre quotidien, à quel point les interactions sociales colorent nos existences et influent sur nos réflexions, idées et actions concrètes. Nous sommes surpris de réaliser l'impact que la solidarité active nourrit des relations infinies, naissantes et joviales, encourageant toute amicalité inspirante, motivante, extraordinaire.

Une rencontre est dès lors un mélange détonnant, créant une dimension supplémentaire de possibilités et d'actions. Chaque partie reçoit, donne, apprend, oriente son prisme de lecture différemment et transmet plus loin cette nouvelle réalité. A la Maison de quartier des Faverges, nous sommes au cœur des rencontres, tel un funambule sur sa corde tendue, instable, accueillant de multiples attentes et percevant les besoins, souvent contradictoires. Arbitrer et choisir fait partie de notre réalité afin d'accomplir au mieux nos missions, avec parfois son lot de frustration.

Les équipes salariées et bénévoles de la FASL contribuent à la cohésion sociale et à la démocratie en renforçant le pouvoir d'agir des citoyennes et citoyens. L'action collective et le rôle du terrain sont fondamentaux pour favoriser l'émergence de réponses aux problèmes qui nous font face. Seuls, nous y arriverons, mais moins bien, réduisant notre champ d'action possible. Grâce aux rencontres, partenariats, collaborations, soutiens de personnes du quartier et bénévoles, nous sublimons les idées et les jetons avec passion sur une œuvre artistique colorée en perpétuelle création; un patchwork lumineux où peuvent s'exprimer lien, échange, soutien et apprentissage. Vous découvrirez une partie de cette œuvre collective issue de ces fameuses rencontres, notamment les multiples événements qui ont eu lieu autour de la sortie du film *L'Îlot*.

Enfin, n'oublions pas que notre public ne se résume pas à des consommatrices et consommateurs en attente de services, même si cette vision permet d'entrer dans les cases d'un système qui bat au rythme du rendement et de la production. Le cœur de notre métier demeure la liberté d'action, répondant aux attentes et besoins des personnes, tenant compte du prisme de leurs particularités et de leurs parcours de vie et, de manière générale, du contexte socioéconomique. Ceci ouvre un champ d'intervention aux possibilités infinies. A nous de réaliser que les ressources sont limitées et de les utiliser quotidiennement pour poursuivre nos missions sans nous épuiser.

Nous espérons que vous aurez autant de plaisir à lire ce rapport que nous en avons eu lors de nos réflexions et mises en actions des activités et projets qui ont rythmé le cœur de la Maison de quartier, irriguant ses artères aux quatre coins de notre quartier.

M. Stéphane Ballaman souhaite mettre l'accent sur un projet en particulier, le documentaire *Drogues : nouveaux marchés et addictions*. Le reste de nos activités, événements et projets, se trouvent dans le rapport d'activité. Il passe la parole à M Luis Ludena pour la présentation de ce projet.

M. Luis Ludena laisse tout d'abord la parole à M. Antoine Jaquier pour une introduction. M. Antoine Jaquier, coordinateur du projet *Homo Addictus*, explique que ce projet a été financé par le Canton de Vaud et que 6 autres lieux y ont participé. Les personnes intéressées peuvent aller consulter

¹ <https://www.lebendige-traditionen.ch/tradition/fr/home/traditions/la-vie-associative.html>

l'ensemble des événements autour de ce projet sur le site de la FASL. Mme Manuela Panos demande si ce film a été diffusé ailleurs. M. Luis Ludena explique que celui-ci est au concours à Neuchâtel et que le but est de pouvoir le diffuser également par la suite.

A la suite de la projection du film, l'assemblée remercie chaleureusement l'équipe par des applaudissements.

M. Luis Ludena présente également un petit documentaire afin de rendre hommage à Maryllis qui nous a quittés en février de cette année.

Mme Erika Alcivar remercie toute l'équipe pour le magnifique travail accompli ainsi que l'équipe du monitorat et du bénévolat.

7. Adoption des comptes 2023

M. Stéphane Ballaman présente les comptes de l'exercice 2023. Des modifications ont été apportées sur le fonds et la forme des comptes, concernant principalement les thèmes suivants :

- La présentation des comptes s'inspire des
 - recommandations relatives à la norme Swiss GAAP RPC 21, version 2016 (*Swiss Generally Accepted Accounting Principles of the Foundation for Financial Reporting Standards*) pour les associations (normes);
 - normes du label ZEW0 (*Zentrale Auskunftsstelle für Wohlfahrtunternehmungen - centre de renseignement sur les organisations d'entraide*) – recommandations en lien avec les donations.
- Cette nouvelle présentation permet un niveau de détail supplémentaire, spécifiquement sur l'utilisation et l'attribution des montants aux différents fonds. Les fonds issus de financements extérieurs et utilisés sur plusieurs exercices sont sortis du résultat de l'exercice pour être reportés sur l'année suivante. Nous avons dès lors une visualisation précise des recettes et dépenses de l'année, des fonds à disposition pour le futur.
- Des commentaires se réfèrent aux éléments clefs du compte pertes et profits, donnant des explications supplémentaires sur les charges et les dépenses. Il s'agit de l'annexe aux comptes annuels. Le tableau de variation des fonds donne une image fidèle des montants à disposition (à la fois ceux qui ne peuvent être dépensés que dans un but précis et ceux qui sont librement utilisables par l'association).
- Se préparer en vue de disposer d'une comptabilité analytique dès l'année prochaine avec la nouvelle version de notre logiciel comptable. Simplification dans le traitement des écritures et facilitation pour le suivi du budget ainsi que la comparaison sur plusieurs années.
- Méthode de comptabilisation des flux relatifs aux fonds étrangers à long terme (= fonds affectés) et des fonds propres (= fonds liés et capital). Les fonds étrangers qui sont spécifiquement obtenus pour un projet ou une dépense particulière sont ainsi bien mis en évidence, avec leurs variations durant l'année (attribution et dissolution, en fonction des dépenses effectives pour le projet). Les financeurs et le public disposent ainsi d'une vision claire de l'utilisation des fonds.
- Perte d'exploitation : CHF 5'382.36
- Perte avant variation des fonds : CHF 6'452.36
 - Attribution aux fonds affectés : montant reçu pour l'achat du triporteur qui servira à l'amortissement sur 5 ans.
 - Utilisation des fonds affectés : montant de l'amortissement et le solde du fonds dédié au projet jardin.

- Perte avant variation du capital propre : CHF 6'419.61
 - Attribution aux fonds propres liés : bon Coop reçu de CHF 500.00 et le bénéfice de la vente des Bibouches pour le camp de vacances d'hivers 2024
 - Utilisation des fonds propres liés :
 - réparation et entretien d'un frigo : CHF 1'386.10
 - participation de la MQF au projet d'acquisition d'un triporteur CHF 735.85
 - prise en charge de la perte relative aux cours de français : CHF 1'477.19
 - diminution de la perte des secteurs petite enfance et enfants : CHF 1'419.41
- La **perte de l'exercice** se monte à **CHF 2'127.61**, après dissolution des fonds propres. Ce montant sera déduit des résultats reportés des années précédentes (montant à fin 2022 : CHF 3'682.43 ; report au 01.01.24 : CHF 1'554.82).
- Une inconnue persiste concernant le montant du paiement de la Ville de Lausanne pour la location de la salle (APEMS).

La présentation des comptes ne soulevant pas de questions, Mme Erika Alcivar procède au vote et les comptes sont adoptés à l'unanimité.

8. Rapport des vérificateurs des comptes et décharge des vérificateurs et du Conseil

La lecture du rapport des vérificateurs des comptes est faite par Mme Marie-France Jacot.

L'assemblée générale donne décharge au Conseil de Maison pour la gestion 2023.

9. Election du Conseil de Maison

Mme Erika Alcivar annonce les démissions de Mme Agathe Rossier, Mme Lucie Biello, Mme Mwanahamisi Telengo et M. Cristian Sosa. Ces personnes n'ont pas donné de nouvelles et ne se présentent pas aux séances.

Mme Erika Alcivar demande si de nouvelles personnes sont intéressées à se présenter.

La Vice-Présidente Mme Sandrine Lawou Biankeu n'étant pas présente à l'AG, ni aux séances, n'occupera plus sa fonction et restera en tant membre seulement. M. Davide Bernardo se présente pour le poste de Vice-Président.

Le Conseil de Maison se compose ainsi, dès le 18.06.2024 :

- Mme Erika Alcivar, Présidence ;
- M. Davide Bernardo, Vice-Président
- Mme Sandrine Lawou Biankeu, Membre ;
- Mme Asma Asbai, Membre ;
- M. Tizian Büchi, Membre ;
- Mme Elisenda Casaldaliga, Membre ;
- M. Gérald Cuennet, Membre ;
- Mme Sandra Genilloud, Membre ;
- Mme Maryrose Monnier, Membre.

Le Conseil de Maison, nouveaux et anciens membres, est élu par acclamation.

10. Election des vérificateurs des comptes et suppléants

Mme Marie-France Jacot et M. Antoine Estève sont réélus vérificatrice et vérificateur à l'unanimité. M. Xavier Cid est élu vérificateur suppléant.

11. Perspectives 2024-2025

L'équipe transmet brièvement les grandes lignes de ces perspectives :

- Lausanne s/Mer du 29.06 au 14.07 et du 07.08 au 18.08. Les Pyramides de Vidy se transforment en destination *Olympique*.
- Places au soleil du 03 au 06.07 et du 15 au 17.08. Les programmes sont à disposition.
- Projet sport femmes (femmes en mouvement). Projet pilote en septembre qui a reçu un soutien financier de la Ville. Les séances ont lieu tous les mardis et jeudis de 19h30 à 20h30.
- Projet terrain de sport. En collaboration avec Mme Meyer (Ville de Lausanne) en vue du réaménagement de ce lieu, à travers une consultation.
- Projet Podcast. Faire de la radio et du montage de vidéos.
- Projet des membres de la Plateforme des Associations. Apéritif-rencontre des membres bénévoles des comités des associations à la MQF le jeudi 3 octobre de 14h00 à 17h00 lors du café contact.
- Fête des 10 ans de la création de la Maison de quartier des Faverges (2015). Moment de convivialité, de partage. Nous avons besoin de personnes et des idées.
- Fête des 30 ans de la FASL.

12. Divers et propositions individuelles

Aucune proposition n'a été transmise au préalable.

Mme Manuela Panos, membre du Conseil de Fondation de la FASL, désignée par les Associations, remercie chaleureusement l'équipe pour le rapport impressionnant. Elle est très touchée par le film et le sujet. Un incroyable travail de qualité est effectué dans les maisons de quartier, notamment avec les ados. Elle remercie l'ensemble des personnes impliquées.

Mme Erika Alcivar propose de passer à la partie apéritive en remerciement Jaouaher et Judith pour les mets qui seront servis ce soir.

La séance est levée à 20 h 50 et suivie du verre de l'amitié.

Secrétaire au PV
Sylvie Ruchet

Présidente
Erika Alcivar